



Prêt à taux zéro et prêt principal : mensualités qui se chevauchent

Par micka012, le 23/03/2021 à 14:19

Bonjour,

Ma femme et moi avons souscrit un prêt immobilier à la banque postale ainsi qu'un PTZ (prêt à taux 0), pour l'achat d'un appartement en région parisienne en tant que résidence principale en VEFA (sur plan) en 2009.

Le prêt principal a déjà été renégocié en 2015.

Il se trouve que par négligence ce dernier n'a pas été lissé avec le prêt principal, et nos mensualités vont commencer à se chevaucher mi-2027 !

Je ne comprends pas ce qui a été fait à l'époque, surtout que je retrouve de vieux tableaux de financement indiquant que le banquier à l'origine du prêt a validé un taux d'endettement à 42% à partir de la 19ème année...

J'ai retenté de renégocier en 2020 mais sans proposition intéressante de ma banque principale, je me suis orienté vers d'autres établissements pour un rachat de crédit, et là je me suis fait opposer un taux d'endettement trop important à cause du prêt à taux zéro, impossible de le décaler ni de le modifier.

La banque postale nie également toute erreur et refuse tout ajustement du prêt.

Nous sommes donc dans une impasse avec des doubles mensualités dans un peu plus de 6 ans, que me conseillez-vous et que feriez-vous à ma place, est-ce que tout cela a été fait légalement ?

Je remercie d'avance tous ceux qui pourront m'aider.

Bonne journée à tous.